

Compte rendu de la réunion du 06/10/2015

1) Bilan des présences

Présents	
JP	Aymeric
Mouss	Adrien
Seb	Laurent
Emilie	Quentin
Hervé	

2) Ordre du jour

- Rappel sur l'organisation de l'association
- Définition du processus décisionnel
- Attribution de la subvention N3
- Licences
- Prochaine réunion

3) Points abordés en réunion

3.1) Rappel sur l'organisation de l'association

Madjid plus trop dispo.

Aymeric se positionne en commission événement référent « Jeunes ».

Mouss en commission événement responsable challenge.

Pour les projets, une organisation transversale se mettra en place avec un chef de projet.

Organisation du bureau

Réunion qui : Le bureau + au moins un représentant par commission (au moins 2 dans événement) ?

Réunion fréquence non fixée mais prochaine date décidée en fin de réunion.

Les commissions sont autonomes et se débrouillent.

Responsable de commission finance : Quentin

Quentin pointe du doigt une absence de référent actif au niveau de la « trésorerie ».

Nous décidons de ne pas nommer de responsable dans les commissions Événements et Communication.

3.2) Définition du processus décisionnel

Si décision majeur à prendre, elle est votée parmi les présents du bureau élargi et éventuelles procuration.

Décision majeur : Budgétaire

Les non membres du bureau peuvent assister aux réunions mais n'ont pas le droit de vote.

Nécessité d'avoir plus de 50% du suffrage pour entériner la décision.

3.3) Attribution de la subvention N3

Si pas de subvention, l'asso souhaite accompagner l'équipe N3 mais le montant n'est pas déterminé. A minima, licence et déplacement de Marc-Olivier Rousseau.

Association de Squash de l'Arbonnoise

Hervé rappelle que la subvention pour la N3 n'est pas perçue pour le moment donc rien ne doit être « distribué ».

Si subvention, répartition 80 % équipe, 20 % club.

Les joueurs de l'équipe N3 se répartiront au sein de l'équipe ensuite cet argent selon leur propre critère.

Les 20% restants serviront à financer des actions proposées par les commissions pour le compte de l'asso.

3.4) Licences

Objectif : l'association doit atteindre le quota de la fédé sans aide de la structure commerciale d'ici 3 ans.

Le quota de la fédé s'élève à environ 200 licences. Nous étions à ~70 licences l'année dernière.

Idées : Imposer la licence pour le challenge.

Responsable Licences : Quentin (backup JP)

Actions :

[Toutes commissions] Trouver des actions permettant d'augmenter le nb de licenciés.

3.5) Jeunes

Réunion de tous les jeunes sur 1 seul créneau de 1h30.

Contrainte équipe jeune.

Idée faire venir des centres aérés.

Actions :

- **[JPR] Identifier clairement la contrainte de la fédération.**
- **[JPR] Modifier l'affiche de l'école jeune en enlevant les dates de rentrée.**

3.6) Prochaine réunion ;

Prochaine réunion Mardi 3 Novembre en prévision du Jeunes.

D'ici là les commissions se seront réunies pour faire des propositions aux bureaux.